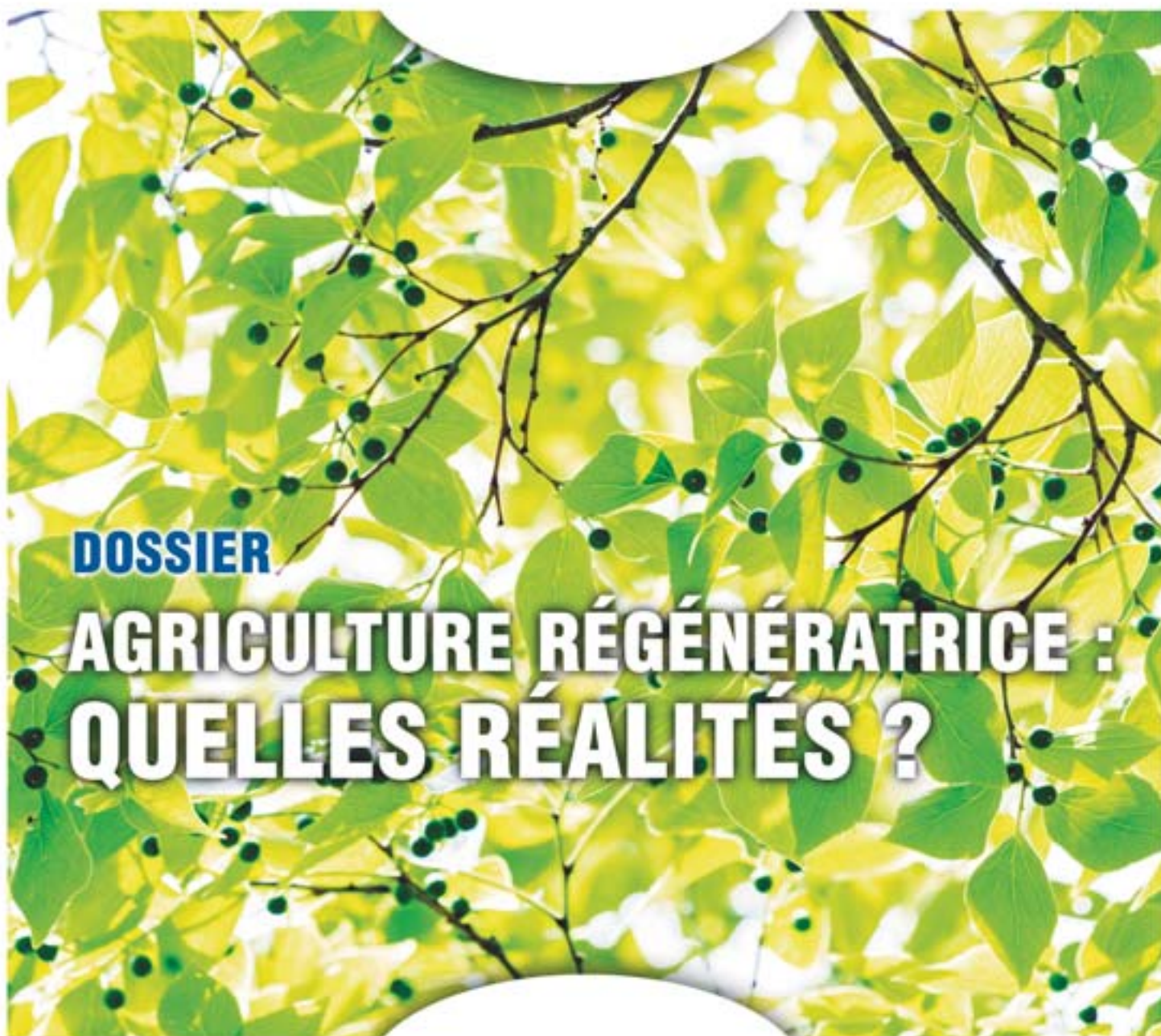


LA REVUE

# agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



**DOSSIER**

## AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE : QUELLES RÉALITÉS ?

### **CLIMAT**

Concilier rentabilité  
et action

### **SOCIÉTÉ**

L'hybridation, de plus  
en plus tendance

### **ENTREPRISE**

Comptabilité verte :  
pour qui, pour quoi ?

# AGRIDROIT

TOUT LE DROIT DES TERRITOIRES  
EN LIGNE

REMISE  
DE 50%

pour les adhérents  
des membres  
du GIE



**POUR LA PREMIÈRE FOIS,**  
L'ensemble de la documentation juridique  
consacrée aux territoires se retrouve  
sur un seul et même écosystème.



AGRICULTURE



FORÊT



VIGNE ET VIN



AGROALIMENTAIRE



ÉNERGIES RENOUVELABLES



## ACTUALITÉS

### Les infos

L'info en continu  
L'hebdo fiscal et social  
Le quinzomadaire

### Les mensuels

Revue Droit rural  
Revue Energie - Environnement - Infrastructures  
Revue Construction - Urbanisme



## CONTENUS PRATIQUES

### Les Lexis Pratique

Agriculture & forêt  
Fiscal  
Social

### Les dossiers Agridroit

Dossiers thématiques  
Dossiers pratiques  
Dossiers régionaux

### Les documents pratiques

Les modèles d'acte  
Les fiches pratiques



## CONTENUS EXPERTS

### Les encyclopédies

JurisClasseur Rural  
JurisClasseur Baux ruraux  
JurisClasseur Environnement  
JurisClasseur Concurrence - Consommation

### Les sources

Les codes commentés  
Jurisprudence  
Textes non codifiés  
Sources locales  
Conventions collectives  
Sites utiles

Pour tester le site et vous abonner rendez-vous sur [www.agridroit.fr](http://www.agridroit.fr) !

UNE INITIATIVE

## GIE AGRIDROIT

agriDées

AGRINOT

AVOCAGRI



RHIZOMES

EN PARTENARIAT AVEC



LexisNexis®

Premier fournisseur mondial  
d'informations professionnelles



UNE PLATEFORME DÉVELOPPÉE EN FRANCE

# L'agriculture régénératrice nous invite à une véritable révolution

Damien BONDUELLE  
Président d'AgriDées



© AgriDées

“  
De nouvelles actions  
contribuent aux objectifs  
environnementaux”

Le récent changement de nom de notre ministère de tutelle est très révélateur : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Tout un programme ! Et en plus, ce ministère s'inscrit autour d'une volonté présidentielle pour que ce quinquennat oriente son action en prenant mieux en compte l'environnement et le changement climatique, ce qui est attendu d'une part significative des citoyens.

L'agriculture régénératrice s'inscrit naturellement dans ce programme. Même si l'accès à une alimentation de qualité pour tous reste une priorité sociétale, fondement réel de la souveraineté alimentaire, l'évolution des comportements et des pratiques agricoles devient aussi une priorité : produire est maintenant associé à la sauvegarde de la biodiversité et la pérennisation de nos ressources.

## Des pratiques plus vertueuses

Le grand pari est de produire dans des conditions économiques raisonnables sans dégrader les ressources telles que le sol ou la biodiversité, mais en plus en contribuant à un meilleur équilibre carbone, rendant ainsi les pratiques plus vertueuses. L'évolution génétique et l'adaptation des semences au climat, l'utilisation du numérique avec les matériels de précision, la forte diminution des doses d'engrais azotés et des matières actives phytosanitaires, le non-labour et les cultures intermédiaires avec leurs nouveaux débouchés, toutes ces nouvelles actions contribuent aux objectifs environnementaux tant attendus. L'agriculture régénératrice était au cœur des échanges de la conférence du 9 juin 2022 organisée dans le prolongement de l'Assemblée générale d'AgriDées. Les intervenants nous ont aidé à trouver quelques clés indispensables à la bonne compréhension de ce que j'avais précédemment appelé une nouvelle révolution agricole, en essayant de répondre aux préoccupations des enjeux techniques et de la création de valeurs.

L'agriculture régénératrice n'est possible qu'en alliant économie, à travers une production rentable et pérenne, et respect des attentes sociétales en matière de protection de l'environnement. Les nouvelles techniques ainsi que les outils maintenant mis à notre disposition et ceux à venir prochainement aideront les acteurs de toute la filière en général et plus particulièrement les entreprises agricoles à proposer les solutions attendues. Un nouveau comportement vers plus de partage des préoccupations et des actions réelles rendra le changement moins difficile et plus rapide. ▀

**La Revue agridées**

(publiée depuis 1837 sous les titres *L'Agriculture Pratique*, puis *Agriculteurs de France*) est une publication éditée par la Société des Agriculteurs de France : 8, rue d'Athènes, 75009 Paris.

Tél. : 01 44 53 15 15

**E-mail :**  
contact@agridees.com

**Internet :**  
www.agridees.com

**Twitter :**  
@SAFThinkTank

**Forme juridique :**  
association loi 1901  
reconnue d'utilité publique

**Responsable légal  
et directeur de publication :**  
Damien Bonduelle

**Rédacteur en chef :**  
Jean-Baptiste Millard

**Rédactrice  
en chef adjointe :**  
Isabelle Delourme

**Abonnements :**  
48 euros TTC/an  
Magalie Sery :  
contact@agridees.com

**Maquette, composition  
et photogravure :**  
C.A.G., 169, rue du Faubourg-  
Saint-Antoine, 75011 Paris

**Imprimerie :**  
Graph1prim  
24, avenue Georges-Dupont  
Z.A. de l'Épinette  
59120 Loos

**Liste des annonceurs :**  
Agridroit, Groupe AGRICA,  
Agridées.

**Crédit photo de couverture :**  
© Show999 / Adobestock.com

**Dépôt légal :** à parution

**N° de Commission Paritaire  
de Presse :** 1225G83987

Toute reproduction intégrale  
ou partielle par quelque  
moyen que ce soit est  
interdite sans autorisation  
préalable

**ISSN :** 2610-4571

Périodicité : trimestrielle

# Sommaire

## EDITORIAL

**3** L'agriculture régénératrice nous invite à une véritable révolution

## CLIMAT

**5** Concilier rentabilité économique et action climatique

**8** Face au dérèglement climatique, des solutions pour les agriculteurs

## INNOVATION

**10** AgrOnov, accélérateur d'innovation agricole

## DOSSIER p. 12 à 21

### Agriculture régénératrice : quelles réalités ?

**14** Agriculture régénératrice, agriculture du vivant, ACS : une même finalité

**15** Enjeux techniques et conduite de la transition

**18** Danone s'engage pour l'agriculture régénératrice

**19** Une nouvelle dynamique de création de valeurs

**21** Agriculture régénératrice : un concept ombrelle

## ENTREPRISE

**22** Une comptabilité socio-environnementale, pour qui, pour quoi ?

## FILIÈRES

**24** Relations industrie-commerce : quels enjeux pour demain ?

## COMMERCE

**26** Améliorer les relations commerciales agricoles annuelles

## RECHERCHE

**28** Chaire « Transitions des territoires agricoles » :  
pour une agriculture soutenable et au service du développement des territoires

**31** Entretien avec Séverin Gaudy, président de Green Warriors,  
partenaire de la Chaire « Transitions des territoires agricoles »

## SOCIÉTÉ

**32** L'hybridation, un monde protéiforme de plus en plus tendance

## ANALYSE

**36** La France sous nos yeux

## POLITIQUES PUBLIQUES

**38** Le chèque alimentaire peut-il être un instrument de soutien à l'agriculture ?

## LECTURE

**41** 2050, le meilleur ou le pire des mondes



# C

## oncilier

# rentabilité économique

# et action climatique

En 2021 et 2022 un groupe de travail d'AgriDées s'est réuni sur le thème « Les moyens rentables d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ». À l'issue de ces réflexions, AgriDées a publié en mai 2022 une Note de think-tank rédigée par Marie-Cécile Damave, qui est intitulée « Concilier rentabilité économique et action climatique » dans laquelle des recommandations sont formulées. Voici le résumé et les propositions extraites de cette publication.

Marie-Cécile  
DAMAVE  
Responsable  
Innovations et Affaires  
internationales



**D**e tout temps, les agriculteurs ont dû s'adapter aux conditions météorologiques. Cependant, les dérèglements climatiques en cours leur imposent de les anticiper plus finement pour éviter que leur production ne soit dégradée. En effet, les événements extrêmes (vagues de chaleur et de froid, inondations, sécheresses) deviennent de plus en plus fréquents et aléatoires. Les agriculteurs doivent gérer ce risque en s'adaptant efficacement à ces stress de manière à préserver leur rentabilité économique. À plus large échelle, le secteur agricole a également un rôle à jouer pour contribuer à atténuer le changement climatique, puisqu'il est un des rares à stocker du carbone, aux côtés des forêts et des océans. Réduire cette empreinte carbone de l'agriculture consiste à la fois à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre (protoxyde d'azote et méthane essentiellement) et à augmenter le stock de carbone dans les sols. Enfin, la production agricole ne doit pas porter à elle seule la responsabilité de la décarbonation des chaînes de valeurs alimentaires et non alimentaires auxquelles elle appartient. Celles-ci sont toutes engagées dans la décarbonation de l'économie, et les efforts de chaque maillon de ces chaînes, notamment ceux des agriculteurs, devront être valorisés pour leurs efforts en la matière. →



→ Outre un système assurantiel adapté, dont il n'est pas fait état dans cette note, il existe deux grandes familles de leviers à la fois efficaces et rentables pour les chefs d'entreprise agricoles pour contribuer à leur propre résilience climatique et à celle de notre pays. La première réunit les leviers de l'agriculture de précision et bas carbone, génératrice de crédits carbone et rétribuée par les filières agroalimentaires. Dans ce cas, des primes filières valorisent les pratiques agronomiques visant à optimiser le taux de matière organique des sols, la conduite d'élevage, l'utilisation d'outils numériques d'aide à la décision pour piloter la fertilisation azotée et l'irrigation, la génétique animale et végétale permettant d'économiser et utiliser plus efficacement l'eau et les fertilisants, des modèles mathématiques prédictifs pour mieux anticiper et gérer plus finement les aléas climatiques. Des scores de durabilité doivent être mis en œuvre pour informer les citoyens-consommateurs des actions menées en amont.

La seconde catégorie est la production par les agriculteurs d'énergies renouvelables (électricité, biogaz, biocarburants) en substitution aux énergies fossiles souvent importées (charbon, gaz, pétrole), en complément de la production alimentaire, qui doit rester prioritaire. L'installation d'un méthaniseur ou de panneaux dans le cadre de l'agrivoltaïsme demande des investissements lourds pour monter de véritables unités industrielles dont, par ailleurs, l'acceptation sociétale doit être gérée en amont. Tous les agriculteurs n'ont pas les moyens de monter ces projets. Cependant, la méthanisation apparaît comme le levier potentiellement le plus rentable à terme, contribuant notamment à l'autonomie en énergie et en fertilisants des exploitations, à la gestion des effluents d'élevage et à la fertilité des sols. Les énergies produites doivent être valorisées auprès des citoyens-consommateurs comme énergies biosourcées et renouvelables. Les combinaisons les plus efficaces et rentables de ces différents leviers doivent être optimisées dans chaque exploitation agricole pour lui permettre à la fois de

s'adapter efficacement aux dérèglements climatiques et de contribuer à son échelle à atténuer ces phénomènes, tout en répondant aux enjeux stratégiques nationaux de sécurité alimentaire et énergétique. Pour cela, la mobilisation des acteurs des filières, la formation des agriculteurs et l'implication des citoyens-consommateurs, l'accélération des innovations technologiques et la construction d'un système européen standardisé et certifié de crédits carbone agricoles fondé sur une obligation de résultat sont nécessaires.

### Trois grandes propositions

Les travaux d'AgriDées ont permis d'aboutir à trois grandes recommandations, qui sont détaillées dans la Note « Agriculture : Concilier rentabilité économique et action climatique » :

#### ► Construire un système européen standardisé et certifié de crédits carbone agricoles durablement rémunérateur pour les agriculteurs et incitatif pour les financeurs :

- la valeur des crédits carbone doit dépendre de critères réunis dans un indice de durabilité réunissant la fertilité des sols (teneur en carbone organique, indice de biodiversité, capacité de rétention et qualité de l'eau, érosion) et le bilan carbone (stockage de carbone et émissions de gaz à effet de serre), calculés sur la base d'une obligation de résultat ;

- rétribuer les efforts déjà fournis en valorisant le maintien d'un taux de matière organique dans les sols plus élevé que la moyenne territoriale (pratiques de l'agriculture de conservation, prairies permanentes) ;
- financer par des aides publiques le diagnostic carbone initial et l'accompagnement à la transition vers une agriculture bas carbone pendant cinq ans (formation sur les leviers et outils d'adaptation et d'atténuation, sur le fonctionnement du sol et les analyses de sols) ; mieux prendre en compte la fertilité des sols, pour fixer le prix de la terre en cas de vente ou le fermage en cas de location ;
- inciter les financeurs à soutenir la transition bas carbone en compensant leurs émissions par l'achat d'un minimum obligatoire de crédits carbone agricoles forestiers générés en France et dans l'Union européenne et en réduisant les

émissions de leurs propres chaînes de valeur. (voir schéma page suivante).

#### ► Informer et impliquer les citoyens-consommateurs :

- impliquer et informer les citoyens situés dans le voisinage d'unités industrielles (méthaniseur, bioraffinerie, installation agrivoltaïque...) dès l'origine du projet pour que celui-ci puisse voir le jour le plus efficacement possible et en respectant le confort de tous ;



Ce document est téléchargeable via le site [https:// www.agridees.com/notes/agriculture-concilier-rentabilite-economique-et-action-climatique](https://www.agridees.com/notes/agriculture-concilier-rentabilite-economique-et-action-climatique)

# “ Les efforts de chaque maillon des chaînes de valeurs alimentaires et non alimentaires doivent être valorisés ”

- pour les produits alimentaires, mettre en place des scores de durabilité multicritères et harmonisés au niveau européen qui reflètent les efforts faits en amont par les agriculteurs (production de crédits carbone, diversification de l'offre alimentaire végétale avec des variétés et des espèces résilientes face au climat), valorisés par des primes filières pour les agriculteurs ;
- pour les produits non alimentaires biosourcés (énergie, matériaux, chimie verte) mettre en place un affichage indiquant la nature biosourcée et renouvelable et le nombre de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées par comparaison à leurs équivalents issus des ressources fossiles.

## ► Accélérer la R&D et le déploiement de certaines innovations :

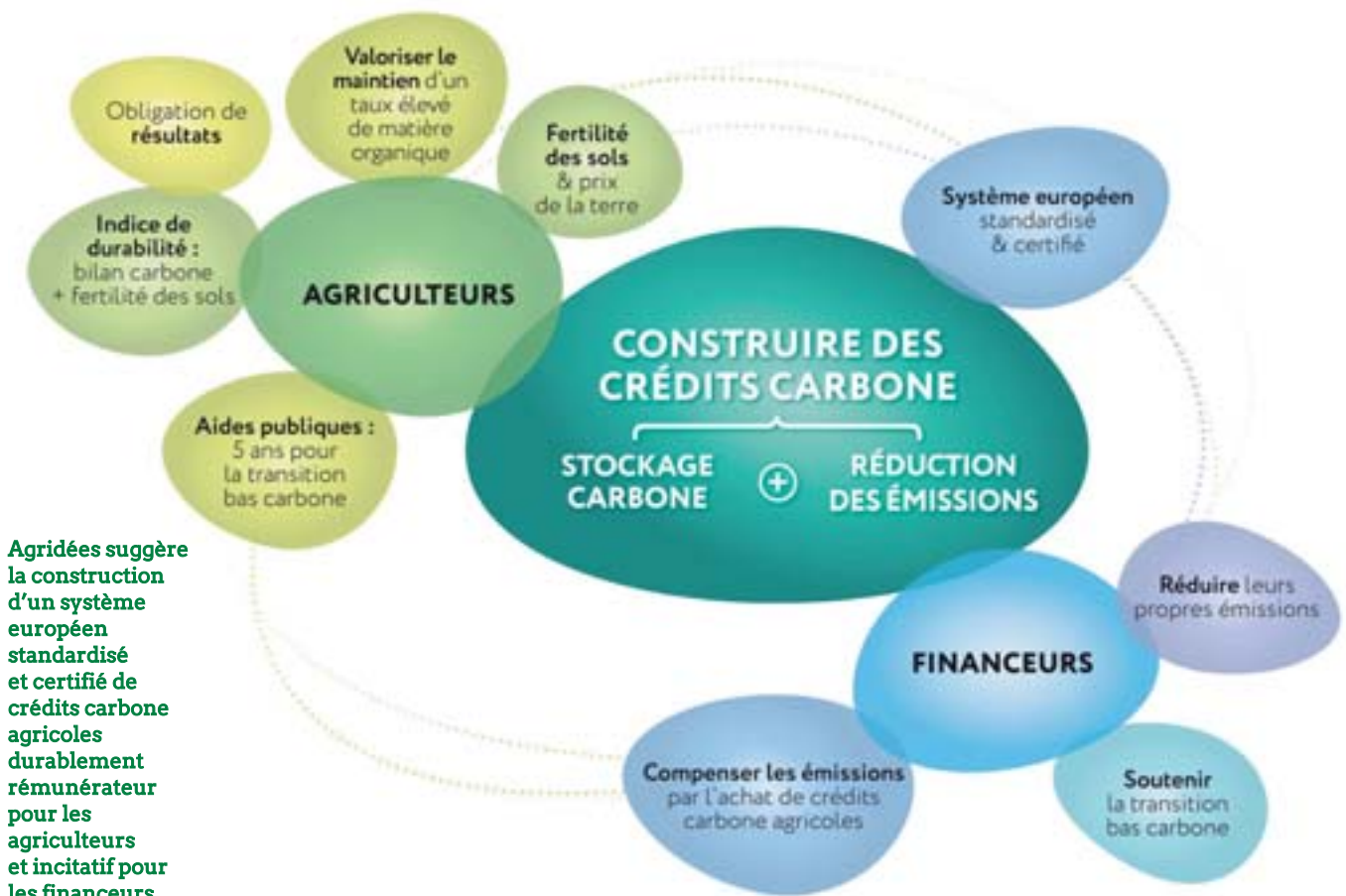
- les Outils d'aide à la décision (OAD) basés sur des modèles prédictifs pour mieux gérer les risques climatiques ;
- la nutrition animale et végétale pour réduire les émissions de Gaz à effet de serre (additifs alimentaires,

biostimulants, biofertilisants pour enrichir le sol en matière organique) ;

- la génétique animale et végétale afin d'obtenir une meilleure efficacité nutritionnelle (utilisation plus efficace de l'azote et de l'eau, réduction des émissions de N<sub>2</sub>O, tolérance au stress hydrique, réduction des émissions de CH<sub>4</sub> des ruminants), stocker le carbone dans les sols (développement racinaire) ; développer des propriétés nutritionnelles en réponse à la transition alimentaire vers un meilleur équilibre entre protéines animales et végétales (céréales, légumineuses) ;
- la robotique et les équipements de précision (irrigation) pour économiser l'eau et l'énergie.

Retrouvez l'intégralité de la note « Concilier rentabilité économique et action climatique » et nos propositions sur le site internet [www.agridees.fr](http://www.agridees.fr) ►

Marie-Cécile Damave



Agridées suggère la construction d'un système européen standardisé et certifié de crédits carbone agricoles durablement rémunérateur pour les agriculteurs et incitatif pour les financeurs.